

Budget participatif : c'est à vous de voter !

Les Arrageois de plus de 11 ans ont jusqu'au 15 juin pour choisir les projets qui seront réalisés

QU'EST CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

Cette mesure, mise en place à Arras depuis 2017, permet aux habitants de faire réaliser les projets qui leur semblent importants et nécessitant un financement compris entre 100 et 20 000 euros. Les idées proposées sont dans un premier temps examinées par la mairie, celles qui sont retenues sont ensuite soumises au vote des habitants de la commune. Les projets ayant obtenu le plus de voix sont réalisés jusqu'à épuisement du budget.

Il y a 35 porteurs de projet à avoir vu leur initiative être déclarée recevable par la mairie, ils vont désormais devoir faire campagne pour que celle-ci soit réalisée. Dans le cadre de la troisième édition du budget participatif, ces Arrageois de toutes générations ont en effet jusqu'au 15 juin pour faire connaître leur projet aux habitants et obtenir de leur part le plus de scrutins possible. Les idées récoltant le plus de voix pourront être mises en place grâce à une partie des 150 000 euros alloués par la ville dans le cadre de cette mesure.

Laure Nicolle, Conseillère déléguée à la participation des Citoyens à la vie municipale, tient à souligner l'aspect bénéfique de ce budget pour les habitants, comme pour les élus : « Arras a été l'une des premières villes en France à lancer un budget participatif, c'est une manière d'écouter l'habitant et de l'im-

Types de projets participatifs



35 projets mis au vote, jusqu'au 15 juin

35

Projets ont été déclarés recevables sur les 54 qui avaient été déposés en mairie.

plier directement dans la vie de sa commune !

DES PROJETS SUR L'ENVIRONNEMENT

La conseillère tient également à noter un fort engagement autour des projets environnementaux depuis la création du budget dans la ville : « Une grande majorité des

projets qui ont été retenus concernent la transition écologique. On a donc décidé que l'enveloppe allouée au budget participatif l'an prochain serait de 200 000 euros, dont au moins la moitié sera exclusivement consacrée aux projets autour de cette thématique. »

Deux conditions sont requises pour voter pour vos projets favoris : habiter Arras et avoir plus de 11 ans. Le scrutin se fait uniquement par voie électronique, via le site internet du budget participatif. ■

MAXIME LAURENT

Toutes les informations et modalités sont disponibles sur le site : <https://budgetparticipatif.arras.fr/>

VOTRE AVIS

Ils portent un projet



RAPHAËL LEJEUNE
MODULE SKATE PARK

« Le Skate Park d'Arras est

vieillissant et peu attrayant. C'est dommage car il est plutôt bien situé. Mon projet serait de faire réparer les anciens modules pour les rendre accessibles à tous les niveaux et pourquoi pas de changer le sol avec un revêtement plus lisse, donc moins dangereux. »



KEVIN CORBEHEM
IMPRIMANTE 3D

« L'imprimante 3D, c'est un objet qui paraît

compliqué à la base, mais c'est est désormais accessible à tous ! Grâce au budget participatif, j'aimerais créer un atelier solidaire pour permettre aux Arrageois d'apprendre cette technologie nouvelle gratuitement et de pouvoir en user au quotidien. »



EMY FAVRE
ARRAS ACCESSIBLE

« Avec ma classe du lycée Savary Ferry, nous avons

fusionné avec le projet de l'association Down Up. Nous avons pour objectif de rendre les rues d'Arras plus accessibles à tous. On aimerait notamment faire baisser les panneaux de noms de rue et sonoriser les feux tricolores, avec des comptes à rebours. »